



# HOSSEGOR ECOLE DE CONDUITE

H.E.C

34 Avenue des Charpentier, P.A Pedebert, 40150 Soorts-Hossegor

Tel. : 05 58 41 70 44 | Port. : 06 14 48 80 86

[hossegorecoledeconduite@gmail.com](mailto:hossegorecoledeconduite@gmail.com)

## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A1-A2

### *L'évaluation de départ*

Une évaluation de départ, obligatoire, doit avoir lieu préalablement à la formation.

Il s'agit pour la moto-école **d'évaluer le volume d'heures prévisionnel de votre formation** en fonction de vos connaissances théoriques et de vos aptitudes pratiques. Mais cela reste une estimation ! Le nombre d'heures pourra varier en fonction de votre implication, de la régularité de votre travail et de votre rythme d'apprentissage.

Le nombre d'heures de leçons **ne pourra pas être inférieur à 20 dont 8 heures hors circulation (plateau) et 12 heures en circulation**. Il s'agit d'un minimum réglementaire.

Une exception cependant : **si vous êtes déjà titulaire du permis moto catégorie A1, le minimum réglementaire passe à 15 heures** (5 heures de plateau et 10 heures de circulation).

### *La formation théorique préalable au passage du permis moto catégorie A2*

**Vous devez avoir 16 ans minimum pour passer le code pour le permis A2. Cependant, l'épreuve n'est plus semblable à celle du permis voiture. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020, l'épreuve théorique est spécifique aux deux-roues** et vous devez passer l'examen même si vous avez réussi l'ETG (Épreuve Théorique Générale) moins de 5 ans avant le passage de l'examen pratique moto.

**Le nouvel examen du code moto, baptisé ETM pour « Épreuve Théorique Moto », comporte une base inédite de questions axées autour de 9 thèmes :**

1. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
2. Le conducteur ;
3. La route ;
4. Les autres usagers de la route ;
5. La réglementation générale ;
6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
9. Et enfin, les premiers secours.

La Sécurité Routière propose sur son site [quelques questions pour vous entraîner](#). Allez jeter un œil !

### **L'Épreuve Théorique Moto (examen du Code de la route dédié à la moto)**

Tout comme pour passer l'ETG, l'ETM se déroulera dans un centre d'examen agréé tenu par l'un des sept opérateurs privés (Bureau Veritas, Dekra, la Poste, Pearson Vue, SGS, France Code et Exa Code). Pas de changement côté tarif non plus. **L'inscription à l'Épreuve Théorique Moto vous coûtera 30 € TTC.**

### *L'examen et les résultats*

**Le jour J, vous devrez indiquer si vous souhaitez passer l'ETG ou l'ETM avant le lancement de la série.** À l'instar du code auto, l'épreuve moto comporte 40 questions dont 10 questions en vidéo. **Pour obtenir l'ETM, vous devrez donner un minimum de 35 bonnes réponses sur les 40 questions posées.**

### *La validité de l'ETM*

Une fois décroché, **le Code de la route moto restera valable 5 ans** dans la limite de 5 passages de l'examen pratique (une dispense sera aménagée entre les catégories A1 et A2 uniquement).

## La formation pratique au permis moto catégorie A2

**Vous pourrez commencer les leçons de conduite avant l'obtention de l'ETM.** Durant votre formation, le livret d'apprentissage vous permettra de jauger votre progression.

**La partie pratique consiste à suivre un programme axé sur quatre compétences** qu'un motard doit acquérir pour tendre vers une conduite responsable.

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Chaque compétence est elle-même divisée en objectifs.

À l'issue de votre formation, votre enseignant décidera de vous présenter à l'examen pratique. Cet examen comprend une épreuve « hors circulation » et une épreuve « en circulation ».